

# ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU



## LE + DE LA FORMATION

Cette formation permet de mieux identifier les différentes urgences à caractère médical et de connaître et mieux appréhender les gestes d'urgence

**PREREQUIS :** Aucun

## PUBLIC :

Tout personnel non-soignant voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale, y compris les personnels administratifs et techniques

## INTERVENANTS :

Médecins urgentistes / infirmiers et ambulanciers SMUR

## Objectifs pédagogiques :

- ♦ Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à :
  - ✓ L'identification d'une urgence à caractère médical
  - ✓ La prise en charge seul ou en équipe de cette urgence en attendant l'arrivée de l'équipe médicale
  - ✓ La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle

## Contenu du programme : ADAPTE AUX BESOINS DES PARTICIPANTS ET A LEUR EXERCICE PROFESSIONNEL

Identifier un danger immédiat et alerter

### URGENCES VITALES

- Agir face à une obstruction des voies aériennes, une hémorragie, une inconscience, un arrêt cardio-respiratoire

### URGENCES POTENTIELLES

- Agir face à un malaise, une brûlure, un traumatisme cutané ou osseux

### URGENCES COLLECTIVES

- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les règles de protection face à un risque NRBC-E
- S'intégrer au plan de gestion d'une SSE dans son établissement

## Démarche pédagogique :

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique : étude de cas, analyse de situations professionnelles, mises en situations simulées et ateliers pratiques. Mémo pédagogique reprenant l'ensemble du contenu de la formation, remis à chaque participant.

## Évaluation et traçabilité :

- ✓ Feuille d'émargement des participants
- ✓ Évaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation
- ✓ Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence délivrée par nos soins
- ✓ Validité de 4 ans

### Organisation et coût de la formation

- Lieu : CESU 39 - Salle René Jolly - Rez de jardin EHPAD En Chaudon Chemin de Chaudon 39000 LONS LE SAUNIER
- Durée de la formation : 2 jours (consécutifs ou non) soit 14 heures
- Horaires : 8h30 - 16h30
- Coût de la formation : 300€/personne, tarif groupe : nous consulter.

### Dates de la formation

- 12 - 13 octobre 2022
- 1 - 2 décembre 2022
- 19 - 20 janvier 2023
- 15 - 16 mars 2023
- 13 - 14 juin 2023

### Inscriptions et renseignements

- Contact : Yaël CHRIST  
Secrétariat du CESU 39
- Téléphone : 03 84 35 60 00 poste 134-90
- Courriel : cesu39@hopitaux-jura.fr